



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	06.12.2021
Titre du projet du marché	Concours Châtelot 5-15, 2300 La Chaux-de-Fonds
Forme / genre de mise en concurrence	Concours de projets d'architecture en procédure sélective, à un degré, certifié SIA142.
ID du projet	229719
N° de la publication SIMAP	1229991
Date de publication SIMAP	03.12.2021
Adjudicateur	Ville de la Chaux-de-Fonds par le Service des Bâtiments et du Logement
Organisateur	gamma sa, Chemin des Maladières 22, 2022 Bevaix, Suisse, Téléphone: 024 420 22 26, E-mail: vaud@gammasa.ch
Inscription	-
Visite	-
Questions	-
Rendu documents	-
Rendu maquette	-
Type de procédure	Procédure sélective, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats	Architecture
Description détaillée des prestations / du projet	-
Communauté de mandataires	-
Sous-traitance	-
Mandataires préimpliqués	-
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	<ul style="list-style-type: none"> M. Denis Clerc: Président de la Fondation pour la mise en valeur du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, Architecte EPFL/SIA (Président) M. Jean-Pierre Veya: EMS La Sombaille, CH-2300 La Chaux-de-Fonds, Responsable hôtellerie, intendance et technique M. Antoine Guilhen: Architecte communal. Ville de La Chaux-de-Fonds, Architecte EPF/ SIA M. Theo Huguenin-Élie: Conseiller communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds M. Jean-Daniel Jeanneret: Conseiller communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Architecte dipl. EPF M. Yanick Stauffer: Délégué au marketing urbain / immobilier, foncier et commerce à la Ville de La Chaux-de-Fonds, Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement - SUME M. Marc Arlettaz, Ingénieur génie civil EPF/ SIA, Directeur adjoint chez SD Ingénierie Neuchâtel M. C.-Alain Fahrny, Architecte. Fahrny Architectes SA, Architecte HES/SIA
Suppléant :	<ul style="list-style-type: none"> M. Yoan Vuillemez: Architecte au Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement – SUME, Architecte HES
Conditions de participation	-
Critères d'aptitude	-
Critères d'adjudication / de sélection	-
Indemnités / prix :	-

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres -

Manques de l'appel d'offres -

Observations de l'OMPr

Cette procédure est certifiée SIA 142 et n'a donc pas fait l'objet d'une analyse détaillée de l'OMPr. Veuillez vous référer à SIMAP ou à la FAO pour plus de détails.

L'OMPr se réjouit de l'organisation de cette procédure.

L'OMPr observe le choix d'un jury exclusivement masculin.



sia
société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA
Conférence Romande des Associations
d'Ingénieurs et d'Architectes